

*Questions orales*

gouvernement à la Chambre en conviendra, ne nous permet absolument pas, actuellement, de nous acquitter de la tâche qui nous incombe.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Pour ce qui est de prévoir un débat d'un temps limité à ce sujet, je puis dire que je suis d'accord en principe sur la nécessité d'organiser la tenue de débats pour des questions qui ne sont pas directement liées à des mesures législatives. C'est en fonction de cela que j'accorde une grande importance au débat sur les affaires extérieures qui doit avoir lieu aujourd'hui et demain. A mon sens, si nous voulons utiliser cette formule plus souvent, il faut qu'il y ait une certaine réciprocité et je demanderai donc sans doute à l'opposition d'accepter en retour certains compromis si elle veut qu'on organise ce genre de débats spéciaux.

En ce qui concerne les renvois au comité permanent de la procédure et de l'organisation, ce serait une bonne idée d'en discuter avec le président du comité et les autres membres pour voir si, à leur avis, l'étude du rapport peut être utile. Il est en tout cas bon d'y réfléchir.

\* \* \*

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LA DATE DE L'ANNONCE DE LA 3<sup>e</sup> PHASE—LE TRANSFERT DES FONDS RESTANTS

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Étant donné le niveau élevé du chômage qui persiste dans la région atlantique en dépit de tous les emplois à court terme créés en vertu du programme Canada au travail, puis-je demander quand le gouvernement annoncera un transfert de fonds—c'est-à-dire un transfert de fonds qui n'ont pas été épuisés par d'autres programmes—et quand nous pouvons espérer que le gouvernement annoncera la troisième phase du programme Canada au travail qui doit débiter le printemps prochain?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Nous commencerons bientôt le transfert des fonds restants. Quant à la troisième phase du programme Canada au travail, nous envisageons un léger changement, soit l'utilisation d'une certaine partie de ces fonds pour créer un plus grand nombre d'emplois permanents. Je veux examiner cette question en détail avec mes fonctionnaires avant d'annoncer à quelle date débitera la phase trois du programme Canada au travail.

● (1452)

**M. Marshall:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le programme Canada au travail est un programme quinquennal, de sorte que les gens peuvent savoir quels seraient leurs objectifs à long terme, le ministre peut-il annoncer ce qui est prévu dans le cadre de ce programme pour les quatre prochaines années? Les députés sont renseignés quotidiennement, et les Canadiens auraient donc avantage à connaître l'objectif fixé pour leurs localités aux termes du programme Canada au travail.

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, c'est précisément pour cette raison que nous examinons les projets tendant à créer plus d'emplois permanents, comme le projet de Gull Island ou le projet de destruction de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en Nouvelle-Écosse. Ce genre de projet permet d'utiliser de façon plus efficace les crédits alloués au programme Canada au travail. Ainsi, nous réduirions les crédits destinés à la création d'emplois provisoires, mais je pense que personne ne s'y opposera réellement. Nous cherchons à utiliser les fonds à cette fin et à informer les députés.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

LA SUIE CONTENANT DU PCB RÉPANDUE LORS DE L'INCENDIE D'UN TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE—LA PROTECTION DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État à l'Environnement. On a dit dans la presse qu'un groupe de fonctionnaires fédéraux de Revenu Canada, à Toronto, n'ont appris que six jours après que leur immeuble eut été couvert de suie à la suite d'un incendie qui a éclaté dans un transformateur électrique, tout près de là, que cette suie contenait de fortes concentrations de PCB, produit chimique dangereux. Par conséquent, qu'a fait le ministère pour s'assurer que cet immeuble ne présente aucun danger et pour faire subir un examen médical aux employés afin de vérifier si cela a pu mettre leur santé en danger?

Enfin, à ce sujet, les services du ministre comptent-ils intervenir immédiatement pour nettoyer la forte concentration de PCB déversée dans le port de Prince-Rupert il y a quelque temps, sans attendre que les questions de compétence et de responsabilité relativement à ce déversement soient résolues?

**L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)):** Monsieur l'Orateur, mon ministère a travaillé en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario qui s'est occupé du déversement de PCB à Toronto. Je puis me renseigner et lui fournir une réponse plus précise aux questions qu'il a posées.

Pour ce qui est de Prince-Rupert, des mesures ont déjà été prises et le port sera bientôt entièrement nettoyé. A ma connaissance, ce déversement n'a eu aucune conséquence néfaste sur l'environnement.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

L'EMPRISE DES VOIES FERRÉES ABANDONNÉES—LES MOTIFS DE LA CESSATION DES TERRAINS AUX MUNICIPALITÉS SANS ÉGARD AUX DÉSIRS DES PROVINCES

**M. Arnold Malone (Battle River):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, je poserai ma question au premier ministre. J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement n'accède pas au fervent désir des provinces des Prairies de contrôler la distribution des terrains qui faisait partie de l'emprise des voies ferrées abandonnées?